

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

PROCÈS-VERBAL d'une **séance ordinaire** de la Corporation municipale de Saint-Fulgence, tenue le **11 janvier 2021 à dix-neuf heures trente** à laquelle session sont présents **par visioconférence et conférence téléphonique** :

| | | |
|------------------------------|-------------|---------------|
| M. Gilbert Simard | maire | |
| M. Nicolas Riverin Turcotte, | conseiller | district no 1 |
| Mme Dominique Baillargeon, | conseillère | district no 2 |
| M. Henri-Paul Côté, | conseiller | district no 3 |
| M. Robert Blackburn, | conseiller | district no 4 |
| M. Jean Bolduc, | conseiller | district no 5 |
| M. Martin Morissette, | conseiller | district no 6 |

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE ORDINAIRE :-

M. Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier.

0.- OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE, CONSTATATION DU QUORUM :

Monsieur le maire préside, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose devant le conseil un certificat de signification établi par Johanne Larouche, secrétaire et Simon Aubin, chargé de projet aux travaux publics, qui attestent avoir signifié l'avis de convocation de la présente **séance ordinaire**, à tous les membres du conseil dans les délais prévus par le Code municipal du Québec.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :-

C-2021-001

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

0.- Ouverture de la séance ordinaire et constatation du quorum

1.- Adoption de l'ordre du jour

2.- Approbation des procès-verbaux :-

2.1 Séance ordinaire du 7 décembre 2020

2.2 Séance extraordinaire du 14 décembre 2020

3.- Affaires spéciales :

3.1 Nomination, maire suppléant

4.- Correspondance

5.- Aide aux organismes

6.- Affaires diverses :-

6.1 Entretien d'hiver des chemins, article 3.5, modification au contrat

6.2 Association Québécoise d'Urbanisme, adhésion, paiement

6.3 Association de villégiature, chemin de tolérance, entretien, contrat

- 6.4 Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ), adhésion 2021, paiement
 - 6.5 Budget 2021 Transports Adaptés Saguenay-Nord, approbation
 - 6.6 Comités 2021
 - 6.7 Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte
 - 6.8 Annulation des soldes résiduels de règlement d'emprunt
 - 6.9 Entente intermunicipale pour la fourniture de service en incendie et désincarcération, adoption
 - 6.10 Ministère des Transports, prolongation du délai de réalisation des travaux, chemin de la Pointe-aux-Pins (AIRRL-2018-490), acceptation
 - 6.11 Programme d'aménagement durable des forêts - Programmation annuelle 2021-2022
 - 6.12 Construction J&R Savard Ltée, travaux chemin Pointe-aux-Pins, décompte #2, paiement
 - 6.13 Plan de développement des Communautés Nourricières
 - 6.14 Pompiers volontaires, augmentation salariale
- 7.- **Approbation des comptes**
- 8.- **Compte rendu des comités**
- 9.- **Varia :-**
- 9.1 _____
 - 9.2 _____
 - 9.3 _____
- 10.- **Période de questions du public**
- 11.- **Prochaine séance ordinaire du conseil, le 1^{er} février 2021**
- 12.- **Levée de la séance**

2.- APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX :-

2.1 Séance ordinaire du 7 décembre 2020

C-2021-002

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la **séance ordinaire du 7 décembre 2020** soit adopté dans sa forme et teneur.

2.2 Séance extraordinaire du 14 décembre 2020

C-2021-003

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la **séance extraordinaire du 14 décembre 2020** soit adopté dans sa forme et teneur.

3.- AFFAIRES SPÉCIALES :

3.1 Nomination, maire suppléant

C-2021-004

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE monsieur **Jean Bolduc**, conseiller, soit nommé maire suppléant pour les trois (3) prochains mois;

QUE le maire suppléant, **Jean Bolduc**, agisse également pour représenter la municipalité à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste;

ET QUE copie de la résolution soit transmise à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.

4.- CORRESPONDANCE :-

- 1.- Madame Annie Jean, assistante-greffière, Ville de Saguenay, transmet le projet de règlement ARP-192 ainsi que les règlements VS-RU-2020-110 et VS-RU-2020-120.
- 2.- Madame Christine Dufour, directrice générale, MRC du Fjord-du-Saguenay, transmet les règlements de budget 2021.
- 3.- Madame Nadia Tremblay, trésorière et directrice des finances, Société de Transport du Saguenay, transmet une lettre concernant le renouvellement de l'entente 2021 et informe que le tarif quotidien sera de 172.07 \$ par jour, soit une augmentation de 2.5 % découlant de l'augmentation du coût de la vie.
- 4.- Madame Valérie Aubut, conseillère régionale, Regroupement Loisirs et Sports Saguenay Lac-Saint-Jean, informe la Municipalité d'une aide financière dans le cadre du Programme de subvention en matière d'activité physique hivernal 2021 au montant de 1 742.50 \$.

5.- AIDE AUX ORGANISMES :-

Aucune demande

6.- AFFAIRES DIVERSES :-

6.1 Entretien d'hiver des chemins, article 3.5, modification au contrat

C-2021-005

CONSIDÉRANT la résolution C-2019-137 octroyant le contrat d'entretien d'hiver des chemins pour les saisons 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 à Construction J.R. Savard Ltée;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier l'article 3.5 « Description des chemins à entretenir »;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE MODIFIER le nombre de kilomètre à Route Morissette soit, 0.501 kilomètre au lieu 0.161, donnant un total du kilométrage à 38.472 pour un montant supplémentaire de 1 564 \$ représentant 0.340 kilomètre X 4 600\$.

6.2 Association Québécoise d'Urbanisme, adhésion, paiement

C-2021-006

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'ACCORDER pour **2021**, l'adhésion de l'inspectrice en bâtiment à l'Association Québécoise d'Urbanisme au coût de **144 \$**, plus taxes, **(165.56\$)**;

ET D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement.

6.3 Association de villégiature, chemin de tolérance, entretien, contrat

C-2020-007

CONSIDÉRANT la Politique administrative reliée à la prise en charge des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité (C-2011-288, C-2011-642, C-2014-008, C-2016-189, C-2017-042, C-2017-187, C-2018-182, C-2019-186, C-2020-199 et C-2020-204);

CONSIDÉRANT la résolution **C-2020-213** adoptant le règlement numéro **2020-10** «*ayant pour objet de fixer les taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales sur le territoire de la municipalité pour l'année 2021*» et découlant de l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les pièces justificatives dont les soumissions déposées par les associations de villégiature;

CONSIDÉRANT la nature du contrat d'entretien d'un chemin de tolérance et qu'il y a lieu d'autoriser les signataires;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE monsieur le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à **renouveler** le «contrat d'entretien d'un chemin de tolérance» avec et pour chacune des associations de villégiature, soit du **Club Saint-François-Xavier, des lacs Léon, Pezard, Harvey, Laurent-José, Roger, la fin de la rue Saguenay, Grand lac Saint-Germain McLelland, Merlac du lac des Racines, chemin de l'Anse-à-Pelletier, chemin Benjamin, chemins de la Galerne et de la Lombarde et rang Morissette** sur la base des contributions suivantes :

| Association/ lac | Entretien été | Entretien hiver | Total entretien | Contribution municipale | Compensa- tion taux fixe | Total à taxer | Taux |
|---|---------------|-----------------|-----------------|----------------------------|--------------------------------|------------------|--------|
| Xavier | 8 773.20 \$ | 23 675.65 \$ | 32 448.85 \$ | 9 530.90 \$ | 17 280.00 \$ | 5 637.95 \$ | 0.1046 |
| Léon | 745.00 \$ | 2 345.49 \$ | 3 090.49 \$ | 1 640.99 \$ | 1 449.50 \$ | | |
| Pezard | 8 328.88 \$ | 5 629.18 \$ | 13 958.06 \$ | 5 954.77 \$ | 8 003.29 \$ | | |
| Harvey | 5 945.41 \$ | 19 718.21 \$ | 25 663.62 \$ | 8 374.31 \$ | 10 200.00 \$ | 7 089.31 \$ | 0.1523 |
| Laurent-José | 10 550.00 \$ | 11 450.00 \$ | 22 000.00 \$ | 11 956.75 \$ | 3 675.00 \$ | 6 368.25 \$ | 0.0902 |
| Roger | 8 036.00 \$ | 16 154.11 \$ | 24 190.11 \$ | 6 769.42 \$ | 10 800.00 \$ | 6 620.69 \$ | 0.1826 |
| Fin rue Saguenay | 2 350.00 \$ | 4 139.10 \$ | 6 489.10 \$ | 3 909.31 \$ | 2 579.80 \$ | | |
| Grand lac St- Germain | 4 426.54 \$ | 1 359.14 \$ | 5 785.68 \$ | 2 785.68 \$ | 3 000.00 \$ | | |
| Lac Mc Lelland | | 4 024.13 \$ | 4 024.13 \$ | 1 519.98 \$ | 2 504.16 \$ | | |
| Merlac lac des Racines | | 4 378.25 \$ | 4 378.25 \$ | 998.72 \$ | 3 379.53 \$ | | |
| Chemin de l'Anse-à-Pelletier | 2 276.01 \$ | 1 609.65 \$ | 3 885.66 \$ | 2 621.48 \$ | 1 264.18 \$ | | |
| Chemin Benjamin | | 1 524.57 \$ | 1 524.57 \$ | 1 524.57 \$ | | | |
| Chemins de la Galerie et de la Lombarde | 4 024.13 \$ | 1 724.63 \$ | 5 748.76 \$ | 2 916.23 \$ | 2 832.53 \$ | | |
| Rang Morissette | | 1 428.14 \$ | 1 428.14 \$ | 696.28 \$ | 731.87 \$ | | |

6.4 Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ), adhésion 2021, paiement

C-2021-008

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCÉDER à l'adhésion de madame Louise Gagnon, inspectrice en bâtiment, à la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2021;

DE DÉFRAYER le coût de 380 \$ plus taxes (436.91 \$);

ET D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement.

6.5 Budget 2021 Transports Adaptés Saguenay-Nord, approbation

C-2021-009

CONSIDÉRANT la réception du **budget 2021** pour le service de Transports Adaptés Saguenay-Nord, transmis par madame Cindy Coulombe, coordonnatrice;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence bénéficie de ce service et accepte que la Municipalité de Saint-Ambroise agisse comme mandataire auprès du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la participation pour la Municipalité de Saint-Fulgence pour l'année 2021 sera de **17 715.34 \$**;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT :
(5 POUR, 1 CONTRE)

D'APPROUVER le budget pour l'année 2021 de Transports Adaptés Saguenay-Nord;

ET QUE copie de la résolution soit transmise à l'organisme.

6.6 Comités 2021

C-2021-010

CONSIDÉRANT QU' une implication d'un ou des membres du conseil municipal est nécessaire sur les différents comités et organismes de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' une liste desdits comités et organismes, accompagnée d'une brève description des rôles et responsabilités de chacun, devant permettre d'évaluer les habilités et intérêts à siéger, a été remise à chaque membre du conseil municipal;

CONSIDÉRANT les choix favorisés par ordre d'importance de chacun;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'APPROUVER la mise en place des comités et la nomination des représentants élus siégeant aux organismes de la Municipalité :

Village-relais, Fleurons du Québec, Embellissement (1 conseiller)

Madame Dominique Baillargeon

Centre d'Interprétation des Battures et de Réhabilitation des Oiseaux / Parc ornithologique et Festival de la Bernache (2 conseillers)

Monsieur Robert Blackburn
Monsieur Nicolas Riverin Turcotte

Comité Consultatif d'Urbanisme (1 conseiller)

Monsieur Nicolas Riverin Turcotte

Loisirs (2 conseillers)

Madame Dominique Baillargeon
Monsieur Nicolas Riverin Turcotte

Ressources humaines (2 conseillers)

Madame Dominique Baillargeon
Monsieur Martin Morissette

Finances (3 conseillers)

Monsieur Henri-Paul Côté
Monsieur Jean Bolduc
Monsieur Martin Morissette

SDAF (2 conseillers)

Madame Dominique Baillargeon
Monsieur Henri-Paul Côté

Coop de Solidarité du Cap Jaseux (2 conseillers)

Monsieur Henri-Paul Côté
Monsieur Robert Blackburn (substitut)

Sécurité publique (incendie, police, brigadier) et travaux publics (2 conseillers)

Monsieur Robert Blackburn
Monsieur Jean Bolduc

Fraternité de l'Age d'Or et QADA (2 conseillers)

Madame Dominique Baillargeon
Monsieur Henri-Paul Côté

Transports Adaptés Saguenay-Nord (1 conseiller)

Monsieur Robert Blackburn

Villégiature (1 conseiller)

Monsieur Jean Bolduc

Parc industriel, destination nordique et dépôt sec (2 conseillers)

Monsieur Robert Blackburn
Monsieur Martin Morissette

Pêche blanche (1 conseiller)

Monsieur Martin Morissette

Suivi des infrastructures municipales (2 conseillers)

Monsieur Jean Bolduc
Monsieur Robert Blackburn

6.7 Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte

C-2021-011

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports dispose d'un programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte via le programme d'aide aux infrastructures de transport actif – Véloce III - Volet 3;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence a effectué des travaux d'entretien admissibles pendant la saison 2020-2021;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence accepte le rapport des travaux pour la saison 2020-2021 au montant de **13 276.35 \$**.

6.8 Annulation des soldes résiduaire de règlement d'emprunt

C-2021-012

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

CONSIDÉRANT QU' une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

CONSIDÉRANT QU' il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

CONSIDÉRANT QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence informe le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés à l'annexe;

ET QU' une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

| N° du règlement | Dépense prévue au règlement | Emprunt prévu au règlement | Nouveau montant de la dépense* | Nouveau montant de l'emprunt* | Appropriation | | Pro Mo teurs | Paie ment compt ant | Solde résiduaire à annuler |
|-----------------|-----------------------------|----------------------------|--------------------------------|-------------------------------|---------------|--------------|--------------|---------------------|----------------------------|
| | | | | | Fonds général | Sub ven tion | | | |
| 2015-01 | 471 595 | 471 595 | 421 515 | 400 000 | 21 515 | | | | 70 264 |
| | | | | | | | | | |

* Si le montant de l'emprunt qui a été financé de façon permanente est supérieur au montant réel de la dépense, la municipalité ne peut réduire le montant de la dépense et de l'emprunt en deçà du montant de l'emprunt contracté.

6.9 Entente intermunicipale pour la fourniture de service en incendie et désincarcération, adoption

C-2021-013

CONSIDÉRANT QUE le 12 juin 2018 la MRC du Fjord-du-Saguenay a mis en place un comité technique d'entente pour l'élaboration d'une *Entente intermunicipale pour la fourniture de services en sécurité incendie et désincarcération* entre Ville de Saguenay et les municipalités concernées (C-18-183);

CONSIDÉRANT QUE le but recherché pour conclure une telle entente est d'encadrer les demandes d'aides pour l'atteinte de la force de frappe et de désincarcération tout en simplifiant la gestion administrative de ces demandes en la centralisant via la MRC;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la municipalité de conclure une entente commune avec Ville Saguenay et la MRC pour la fourniture de services en sécurité incendie et désincarcération;

CONSIDÉRANT QU' une telle entente respecte les objectifs 2 et 3 du schéma de couverture de risques incendie révisé ainsi les actions 13, 14, 24, 25 et 36 du plan de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QUE la **Municipalité** désire se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1) et ainsi conclure une *Entente intermunicipale pour la fourniture de services en sécurité incendie et désincarcération*;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

APPUYER PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'ADOPTER l'entente intermunicipale pour la fourniture de services en sécurité incendie et désincarcération;

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence autorise messieurs Gilbert Simard, maire et Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tous documents relatifs à cette entente;

DE TRANSMETTRE une copie conforme de la présente résolution à la MRC du-Fjord-du-Saguenay.

6.10 Ministère des Transports, prolongation du délai de réalisation des travaux, chemin de la Pointe-aux-Pins (AIRRL-2018-490), acceptation

C-2021-014

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé par résolution (C-2020-167) une demande visant à obtenir une prolongation du délai de réalisation des travaux dans le dossier de la réfection du chemin de la Pointe-aux-Pins (AIRRL-2018-490);

CONSIDÉRANT QUE la demande a été acceptée par le Ministère dans un courrier électronique daté du 17 décembre 2020;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE TRANSMETTRE au Ministère, au plus tard le **12 février 2021**, un échéancier pour la réalisation complète des travaux;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les travaux autorisés au plus tard le **31 juillet 2021**;

ET QU' une reddition de comptes soit transmise au plus tard le **31 août 2021**.

6.11 Programme d'aménagement durable des forêts - Programmation annuelle 2021-2022

C-2021-015

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence doit présenter une planification des travaux forestiers sur les terres publiques intramunicipales pour la saison 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE les secteurs doivent être approuvés par le conseil municipal;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence approuve les travaux tels que présentés par la Coop forestière Ferland-et-Boilleau;

QUE la Société de développement de l'Anse-aux-Foins assume la coordination du projet et produise les rapports nécessaires à sa réalisation;

ET QUE la Municipalité cautionne les activités de la Société de développement de l'Anse-aux-Foins en regard du contrat d'aménagement.

6.12 Construction J&R Savard Ltée, travaux chemin Pointe-aux-Pins, décompte #2, paiement

C-2021-016

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence procède à la réfection du chemin de la Pointe-aux-Pins (Règlements 2020-01 et 2020-09);

CONSIDÉRANT l'entrepreneur autorisé à effectuer les travaux, Construction J&R Savard Ltée (C-2020-150);

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme **Unigec** datées du 4 décembre 2020;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE VERSER la somme de **535,765.09 \$ plus taxes** (615,995.91 \$), à l'entreprise Construction J&R Savard Ltée, selon la facture portant le numéro F-7201 datée du 4 décembre 2020, décompte # 2;

ET D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement.

6.13 Plan de développement des Communautés Nourricières

C-2021-017

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec (MAPAQ) a lancé un appel de propositions à l'intention des MRC et des municipalités afin qu'elles soumettent des projets pour la réalisation de plans de développement des communautés nourricières;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'un plan de communauté nourricière ainsi que les projets concrets qui en découleront engendreront des bénéfices positifs pour notre municipalité, tels que :

- l'augmentation de l'autonomie alimentaire locale;
- l'accès local à des aliments frais et sains à des prix abordables;
- l'implantation de nouveaux lieux et nouvelles formes de production, de commercialisation ou de distribution alimentaire ;
- la réduction du transport des aliments, donc une diminution des émissions de gaz à effet de serre;
- la végétalisation d'endroits inutilisés et l'amélioration de la qualité de vie (confort, fierté, beauté);
- le développement économique du milieu;
- le développement social du milieu (maillage entre les différents acteurs) afin de favoriser une vie communautaire active (engagement dans la collectivité, renforcement des liens sociaux et développement du sens de la communauté);
- l'amélioration de la santé de la population;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal pose des actions pour la résilience alimentaire et s'est engagé dans la démarche Municipalité Nourricière depuis 2017;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est une opportunité d'étudier le potentiel de développement agro-industriel de la municipalité, notamment du site de l'ancienne scierie;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la **Municipalité de Saint-Fulgence** à soumettre une demande d'aide financière au MAPAQ dans le cadre de l'appel de proposition ci-haut mentionné et à agir à titre de responsable de la démarche;

ET QUE la **Municipalité de Saint-Fulgence** s'engage à fournir le 50% des dépenses qui ne sont pas couvertes par l'aide financière, soit un maximum de **20 000 \$**.

6.14 Pompiers volontaires, augmentation salariale

C-2021-018

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bolduc

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCORDER une augmentation de salaire aux pompiers volontaires de la manière suivante :

Pratique :

Tout pompier : Taux horaire

Formation pompier 1

À la réussite de la formation : 500.00 \$

Appel de service :

Pompiers non formés : 35.00 \$

Pompiers formés, officiers et directeur : 40.00 \$

Salaires :

Pompiers non formés 14.50 \$/ heure

Pompiers formés (5 ans) : 18.00 \$/ heure

Lieutenant : 22.00 \$/ heure

Capitaine : 23.00 \$/ heure

Directeur : 23.00 \$/ heure

Garde semaine : 85.00 \$

Garde fin de semaine : 140.00 \$

Utilisation véhicule personnel :

Frais de kilométrage remboursés selon la politique en vigueur

Formation additionnelle :

Payée à l'heure, plus les repas et kilométrage

Cellulaire personnel :

Compensation à déterminer

ET QUE cette augmentation soit effective à compter du 1^{er} janvier 2021 et suivant l'augmentation de l'indice du prix à la consommation (IPC) pour les années 2022, 2023 et 2024.

7.- APPROBATION DES COMPTES :-

C-2021-019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les comptes suivants soient approuvés et que le paiement en soit autorisé :

| | |
|--|---------------|
| Achille Tremblay & Fils Ltée, | 113 709.28 \$ |
| Ass. propriétaires lac Roger, | 25.98 \$ |
| Aubin Simon, | 74.41 \$ |
| Automatisation BL, | 871.60 \$ |
| Bélanger Danis, | 50.43 \$ |
| Bell Canada, | 24 526.23 \$ |
| Blackburn & Blackburn Inc., | 140.52 \$ |
| Boivin Gauvin Inc., | 1 051.80 \$ |
| Boucher Suzanne, | 45.47 \$ |
| Brassard Buro Inc., | 402.78 \$ |
| CMP Mayer Inc., | 2 319.93 \$ |
| Communications Télésignal Inc., | 229.95 \$ |
| Conseil régional de la culture, | 100.00 \$ |
| Coop. de Solidarité Cap Jaseux, | 2 723.35 \$ |
| Le Cybernaute, | 412.76 \$ |
| Devicom, | 2 770.63 \$ |
| Englobe Corp., | 9 312.98 \$ |
| Entreprise Cyrille Tremblay, | 646.72 \$ |
| Eurofins Environnex, | 596.15 \$ |
| Fédération Québécoise des Municipalités, | 350.50 \$ |
| Ferme de l'Anse-aux-Foins Enr., | 436.90 \$ |
| Financière Sun Life, | 36.22 \$ |
| Fonds de l'information foncière sur le territoire, | 35.00 \$ |
| Gagnon Louise, | 67.95 \$ |
| Gagnon Philippe, | 74.40 \$ |
| Gaudreault, Saucier, Simard avocats, | 241.45 \$ |
| Global TI/Bell, | 448.22 \$ |
| Harvey Benoit, | 67.42 \$ |
| Houde Jimmy, | 74.40 \$ |
| Informe Affaires, | 459.90 \$ |

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| Inter-lignes, | 1 812.87 \$ |
| Javel Bois-Francs Inc., | 482.34 \$ |
| Kenworth du Fjord Inc., | 667.15 \$ |
| Larouche Fabienne, | 74.38 \$ |
| Larouche Johanne, | 62.71 \$ |
| Les Maîtres d'Oeuvre (1993) Inc., | 2 874.38 \$ |
| Les Systèmes Énergiques Gal Inc., | 1 946.53 \$ |
| Lumen, | 101.50 \$ |
| Martial Gauthier Loisirs, | 2 069.55 \$ |
| MRC du Fjord-du-Saguenay, | 23 250.53 \$ |
| Pare-Brise Plus, | 444.84 \$ |
| PG Solutions, | 451.51 \$ |
| Plomberie Guay Inc., | 752.51 \$ |
| Pneu Mécanique Patrice Côté Enr., | 1 006.24 \$ |
| Pompe Saguenay, | 3 352.11 \$ |
| PR Distribution, | 65.48 \$ |
| Pro Réanimation, | 448.40 \$ |
| Refuge des animaux, | 57.49 \$ |
| Super Sagamie Plus, | 1 104.98 \$ |
| Sanidro Inc., | 2 098.76 \$ |
| Sécurisag Enr., | 140.22 \$ |
| SNC-Lavalin Inc., | 4 225.33 \$ |
| Société de Transport du Saguenay, | 2 287.48 \$ |
| Société d'histoire du lac Saint-Jean, | 12 500.00 \$ |
| Solugaz Propane, | 420.60 \$ |
| SPI Sécurité Inc., | 367.92 \$ |
| Télénet Informatique Inc., | 29.84 \$ |
| Ville de Saint-Honoré, | 702.00 \$ |

FACTURES DÉJÀ PAYÉES

| | |
|---|--------------|
| Hydro-Québec (10-12-2020), | 1 575.27 \$ |
| Visa Desjardins (10-12-2020), | 152.66 \$ |
| Fondaction (15-12-2020), | 2 307.60 \$ |
| Syndicat des employés municipaux (15-12-2020) | 300.88 \$ |
| Desjardins Sécurité Financière (15-12-2020) | 4 787.86 \$ |
| Fortin Marc (16-12-2020), | 74.20 \$ |
| Société canadienne des postes (16-12-2020), | 806.95 \$ |
| Bell Canada (17-12-2020), | 291.67 \$ |
| Bell Mobilité (17-12-2020), | 535.21 \$ |
| Vidéotron (31-12-2020), | 196.70 \$ |
| Hydro-Québec (31-12-2020), | 6 129.95 \$ |
| Ministre du Revenu (31-12-2020), | 12 325.56 \$ |
| Receveur général du Canada (31-12-2020), | 1 107.13 \$ |
| Receveur général du Canada (31-12-2020), | 3 901.65 \$ |

8.- COMPTE RENDU DES COMITÉS :-

Les membres du conseil municipal présents font un compte rendu via leur implication respective dans divers comités et organismes.

9.- VARIA :-

Aucun sujet

10.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC :

Aucune question

**11.- PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, LE 1^{ER}
FÉVRIER 2021 :**

Monsieur le maire informe que la prochaine **séance ordinaire** du conseil se tiendra le **lundi 1^{er} février 2021** à 19 heures 30.

12.- LEVÉE DE LA SÉANCE :-

C-2021-020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCÉDER à la levée de la séance à 19 h 47.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ :-

Je soussigné, Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites par le conseil de la Municipalité de Saint-Fulgence.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Gilbert Simard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JH/jl